**Document sur l’évaluation des apprentissages**

**L’ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES**

**par François Guillemette**

L’évaluation permet à l’apprenant de montrer ce qu’il a appris (et non « si » il a appris) et permet à l’enseignant de reconnaître ce que l’apprenant a appris (et non ce qu’il n’a pas appris).

La logique de l’évaluation est la reconnaissance et la valorisation des apprentissages, des acquis et des compétences.

**Caractéristiques de l’évaluation au service de l’apprentissage :**

- Elle est en lien direct avec ce qui est fait durant la situation d’apprentissage, c’est-à-dire qu’elle doit évaluer les apprentissages effectivement réalisés. Voir le texte sur l’alignement constructif.

- Elle évalue la réussite de la tâche et non la personne (l’apprenant).

- Elle identifie la progression (le développement de l’apprentissage) et non la rétention de connaissances.

- Elle indique (avec des indicateurs observables) des stades de réussite en progression les uns par rapport aux autres (horizontalité) et non des échelons ou des niveaux (verticalité).

- Elle utilise des indicateurs formulés au passé composé.

- Elle se déroule en continu durant la situation d’apprentissage et non seulement à la fin d’une étape.

- Elle reconnaît « ce » qui a été appris, au fur et à mesure, et non « si » cela a été appris.

- Elle reconnaît « ce » qui a été appris, au fur et à mesure, et non ce qui n’a pas été appris.

- Elle évalue « ce » qui a été appris … APRÈS que cela ait été appris.

- Elle explicite et rend visibles les progrès accomplis, et non ceux qui n’ont pas été accomplis.

- Elle est qualitative et non quantitative.

- Elle est critériée (critères et indicateurs), et non normative (comparative, classificative) :

- les critères et les indicateurs sont mutuellement exclusifs;

- ils sont clairs, brefs, compréhensibles par les apprenants;

- chaque critère (avec ses indicateurs) est pondéré par rapport au résultat global;

- les indicateurs de réussite sont :

* formulés au passé composé;
* précis (rendent visible et observable l’apprentissage réalisé);
* positifs (au lieu d’identifier des lacunes, ils identifient des éléments présents);
* progressifs (en fonction des stades de progression);

- Elle constate une répétition de la réussite ou une stabilité dans le développement de la compétence (la question de l’évaluation est : « Où l’apprenant est-il rendu de manière stable? »);

- Elle est administrée avec l’assurance de la réussite (ou l’atteinte d’un stade de progression). Si on n’est pas certain de la réussite, on continue l’enseignement-apprentissage.

- Elle ne fait jamais de compromis avec les exigences. Lorsque les apprenants font des erreurs, l’enseignant les fait corriger … au fur et à mesure.

- Une fois que l’apprenant a corrigé ses erreurs et/ou comblé ses lacunes, on reconnaît ses réussites.

***Pour faire la grille d’évaluation :***

- Il s’agit de faire la grille avec des indicateurs qui sont positifs. Ils reconnaissent ce qui a été appris, au fur et à mesure, et non ce qui n’a pas été appris, ni les erreurs, ni les échecs. Ils identifient des éléments présents (et non des lacunes), des forces (et non des faiblesses), des réussites.

- Ils sont formulés au passé composé.

- Ils rendent visibles (passage de l’implicite à l’explicite) les progrès accomplis, et non ceux qui n’ont pas été accomplis.

- Ils sont qualitatifs et nullement quantitatifs.

- Ils ne permettent pas une comparaison quantitative entre les apprenants.

- Ils sont mutuellement exclusifs.

- Ils sont clairs, brefs, précis, compréhensibles par les apprenants.

- Ils permettent de constater une répétition de la réussite ou une stabilité dans la progression. La question de l’évaluation est : « Où l’apprenant est-il rendu de manière stable? ».

Il s’agit de préciser les trajectoires de progression en identifiant différents stades de développement et leurs indicateurs.

On passe alors d’une logique de quantification (proportionnalité) de ce qui a été appris …

… à une logique qualitative et positive.

**Passer de** : logique quantitative verticale, par exemple dans une ***échelle*** de pourcentages

**À :** logique qualitative et positive de reconnaissance du stade de développement atteint – logique horizontale comme dans :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Stade 1 | Stade 2 | Stade 3 | Stade 4 |
| *Indicateur* | *Indicateur* | *Indicateur* | *Indicateur* |

Pour définir ces trajectoires, il est préférable de commencer en spécifiant la fin, c’est-à-dire de décrire le stade terminal de l’apprentissage ou tel qu’on s’attend à ce qu’il soit au terme du processus d’apprentissage (indicateurs observables terminaux). Les différents stades, et leurs indicateurs respectifs, peuvent apparaître à l’esprit dans un certain désordre. Il s’agit alors de les définir tout en les organisant au fur et à mesure dans la logique horizontale de progression.

L’utilisation d’indicateurs permet de passer d’une reconnaissance des acquis fondée sur une quantité (par exemple, 15 heures = 1 crédit) à une reconnaissance de la progression réelle de l’apprentissage.

**La communication** de l’évaluation des apprentissages avec l’apprenant se fait dans un dialogue (et non de manière unilatérale).

Elle est composée de rétroactions positives sur ce qui a été réussi et de suggestions pour avancer.

Dans cette communication, :

* au lieu de signaler les lacunes, on donne des consignes pour les combler;
* au lieu de mentionner les erreurs, on donne des consignes pour les rectifier;
* au lieu d’identifier les faiblesses, on annonce ce qui va être appris par la suite (au lieu de dire : « il vous reste ça à apprendre », dire « voici ce que vous allez apprendre maintenant »).

 2024 *L’évaluation des apprentissages.* de F. Guillemette est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d’Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.